

PRIX DE L'INNOVATION RH : Dossier de candidature 2017

FICHE DETAILLEE

(3 pages maximum)

Etablissement :

Nom de l'établissement : APMESS des Bouches du Rhône (APMESS 13)
Service : Association de 22 petits ou moyens établissements
sanitaires et médico-sociaux publics des Bouches du Rhône
Adresse : Maison de retraite Publique Intercommunale de la Durance
18, Avenue de Saint Andiol
Code postal : 13440
Ville : Cabannes
Personne référente : Chef projet : M. TANCHE, Directeur de la MRPI La Durance
Fonction : Trésorier de l'APMESS 13 et Chef projet pour ce dossier
Tél. : Tél : 04.90.24.38.01
E-mail : direction@mrpi-noves-cabannes.fr

Domaine(s) (cochez 1 ou plusieurs domaines) :

- Communication interne
- Conditions de travail et santé au travail
- Coopérations entre établissements
- Coopération entre professionnels
- Dialogue social
- Formation et développement des compétences
- Gestion RH / Contrôle de gestion
- GPEC
- Management
- Organisation du travail
- Politique sociale
- Qualité de vie au travail
- Autre (préciser)

Personnel concerné :

PM

PNM

Ensemble du personnel



Titre

Le média du jeu pour promouvoir la réflexion éthique dans les pratiques professionnelles

Contexte et objectifs

Au quotidien, les professionnels ont à concilier des droits contradictoires, tels que liberté d'aller et venir et sécurité du résident ou patient. Pour y parvenir, la réflexion éthique en équipe leur permet de rester bien traitants en personnalisant la réponse pour la personne accompagnée mais aussi de prévenir le risque juridique de leurs pratiques dans le respect des valeurs professionnelles et humanistes.

Le développement de la réflexion éthique constitue une **exigence qualité** tant pour les établissements sociaux, médico-sociaux que sanitaires. En effet, le questionnement éthique en établissements sociaux et médico-sociaux fait l'objet d'une recommandation de bonne pratique de l'ANESM depuis octobre 2010. Sa mise en œuvre est investiguée à partir d'indicateurs lors de la démarche d'évaluation interne et externe des structures. De son côté, la Haute Autorité en Santé (HAS) a fait de la démarche éthique, rendue obligatoire par l'article L6111-1 du code de la santé publique (CSP), le critère 1c de la certification des établissements sanitaires.

En outre, en vertu de l'article L4021-1 CSP, tout professionnel de santé est tenu à une obligation légale de **développement professionnel continu (DPC)** en vue du maintien et de l'actualisation de ses connaissances et compétences ainsi que de l'amélioration de ses pratiques professionnelles. Or, l'intégration de la réflexion éthique dans les pratiques professionnelles constitue l'une des **orientations** (axe N°33 de la liste I) **nationales de DPC** pour 2016-2018.

Enfin, le **sentiment de qualité de vie au travail** repose sur de nombreux déterminants tels qu'agir en conformité avec ses valeurs, échanger en équipe pour trouver des solutions ensemble ou encore ne pas avoir peur pour sa responsabilité juridique. La réflexion éthique en équipe contribue à favoriser la qualité de vie au travail car elle permet une prise de recul, l'analyse collective et sans jugement de ses pratiques et le fait de rester bien traitant dans le respect du droit et de la personnalisation de l'accompagnement du patient ou résident.

Description du projet, actions réalisées et calendrier

L'APMESS 13 a souhaité proposer une démarche globale et des outils variés à ses adhérents pour favoriser la réflexion éthique dans les pratiques professionnelles.

Après la formation des directeurs en avril 2016 sur la mise en œuvre d'une démarche éthique, elle a lancé en janvier 2017 la création d'outils méthodologiques d'aide à la réflexion éthique et de deux jeux pédagogiques pour sensibiliser et entraîner les professionnels à cette réflexion. L'APMESS s'est faite accompagnée par Antidote Expertise, un organisme de formation, pour cette étape de son projet. Une démarche participative associant les professionnels des structures de l'APMESS a été mise en œuvre pour la création de ses outils ludiques achevée début juillet 2017.

- « Pense Etik & Pad » est un jeu de parcours de 40 cases réparties en 7 thématiques : éthique, liberté de choix, famille et tiers, liberté d'aller et venir, accompagnement personnalisé, vie privée, fin de vie. Les 40 questions posées sont de types variés (vrai/faux, choix multiple, choix unique, question ouverte, cases à trous, appariement, charade). Un guide d'animation favorise l'harmonisation des réponses et d'éclairages complémentaires quel que soit l'animateur de la session. Selon la durée et les priorités de la session, l'animateur peut n'utiliser que certaines thématiques. Ce jeu vise à réviser et à développer les connaissances des professionnels sur les fondamentaux en éthique et les droits des usagers (résidents ou patients) et les obligations des structures et des professionnels.



- « Etik en situation » consiste en 7 études de cas ludiques avec 80 cartes notions associées. Chaque situation questionne plusieurs des thématiques évoquées ci-dessus et le quotidien des accompagnements en EHPAD. Pour lancer les échanges, l'animateur propose des cartes notions qu'il peut compléter au besoin avec d'autres sous-notions pour favoriser les liens conceptuels chez les participants. Pour l'aider un guide d'animation proposant des notions en lien sur plusieurs niveaux est à sa disposition. Ce jeu vise à entraîner les participants à la réflexion éthique en vue de faciliter ultérieurement l'utilisation des outils méthodologiques pour la réflexion sur les situations réelles rencontrées par les professionnels.

En parallèle, la formation de 81 encadrants, toutes filières confondues, a eu lieu de mars à juin 2017 et a permis à ces futurs référents et animateurs de tester les outils et de proposer des améliorations. De février à juin, plus de 400 professionnels de ces EHPAD ont été informés au cours de communications orales de la démarche et des outils qui feront l'objet d'un déploiement auprès d'eux à partir d'octobre 2017.

Méthode adoptée : association des différents acteurs, instances...

L'APMESS 13 a mis en place un comité rassemblant plusieurs directeurs précédemment formés pour piloter cette démarche commune aux 22 adhérents. Chaque établissement assure en interne l'information de ses instances sur la démarche mais a pu bénéficier des sessions de communication proposées par l'APMESS à l'attention de plus de 400 professionnels.

La démarche d'élaboration des jeux a été participative. Une animatrice d'un des adhérents a réalisé les dessins illustrant les thématiques des jeux avec test auprès de professionnels de son établissement. En outre, ces jeux ont été améliorés suite aux tests effectués lors de la formation de 81 cadres organisée de mars à juin 2017. Enfin, c'est parmi les cadres volontaires que des référents (à raison de 2 par établissement) animeront, au moyen de ces outils, des sessions pour l'ensemble du personnel à partir du dernier trimestre 2017 et tout au long de 2018.

Résultats obtenus et modalités d'évaluation : organisationnel, financier, impact pour les agents et les patients

Chaque session de formation ou utilisation des jeux est évaluée par chaque participant via un questionnaire. Des évaluations des sessions tests auprès de l'encadrement, il ressort le sentiment que l'éthique devient plus abordable par le jeu. L'utilisation répétée de ces outils devrait permettre de mettre en évidence si les acquisitions sont plus facilement mobilisables et durables. De plus, le jeu de parcours donne lieu à des scores qui, outre servir la dynamique ludique, permettent d'identifier si certaines questions éthiques doivent faire l'objet d'un approfondissement ou sont déjà maîtrisées par les professionnels. L'APMESS 13 a entièrement financé cette 1^{ère} partie de projet et espère obtenir une aide des tutelles pour poursuivre la 2^{ème} phase, à savoir le déploiement auprès des personnels et des familles. En effet, à terme, les jeux pourraient aussi faciliter la réflexion commune avec les familles autour de l'accompagnement de leur proche.

Date et signature du Chef d'établissement

Cabannes, le 28/07/2017



Monsieur Patrice TANCHE, Chef projet APMESS



PRIX DE L'INNOVATION RH : Dossier de candidature 2017

FICHE SYNTHETIQUE

(publiée sur internet)

Etablissement :

Nom de l'établissement :	APMESS des Bouches du Rhône (APMESS 13)
Service :	Association de 22 petits ou moyens établissements sanitaires et médico-sociaux publics des Bouches du Rhône
Adresse :	Maison de retraite Publique Intercommunale de la Durance 18, Avenue de Saint Andiol
Code postal :	13440
Ville :	Cabannes

Domaine(s)

Réflexion éthique dans les pratiques professionnelle – Qualité de vie au travail

Titre

Le média du jeu pour promouvoir la réflexion éthique dans les pratiques professionnelles

Résumé (maximum 10 lignes) :

Depuis janvier 2017, l'APMESS des Bouches du Rhône déploie un dispositif innovant, conçu en collaboration avec les experts pédagogiques d'ANTIDOTE EXPERTISE, pour promouvoir la réflexion éthique dans les pratiques des professionnels en EHPAD et ainsi concilier bien-être des résidents et qualité de vie au travail.

Deux jeux pédagogiques ont été élaborés pour former et entraîner les personnels sur les droits des résidents et la réflexion éthique. L'un est un jeu de parcours de 40 cases autour de 7 thématiques relatives aux droits des résidents et à l'éthique. L'autre jeu repose sur 7 études de cas ludiques avec 80 cartes notions associées.

La démarche d'élaboration des jeux a été participative. Une animatrice d'un des EHPAD a réalisé les dessins illustrant les thématiques des jeux. En outre, ces jeux ont été améliorés suite aux tests effectués lors de la formation de 81 cadres organisée de mars à juin 2017. Sur la base du volontariat, c'est parmi eux que des référents (à raison de 2 par EHPAD) animeront, au moyen de ces outils, des sessions pour l'ensemble du personnel à partir du dernier trimestre 2017 et tout au long de 2018.

J'autorise la publication de cette fiche sur le site internet de la FHF et dans d'autres supports de communication.